

## Communiqué de presse du 25/12/2007

L'association SOS Irradiés 31 est satisfaite qu'enfin le CHU de Rangueil se propose de verser une provision aux victimes de la sur irradiation et reconnaisse de fait les préjudices.

En revanche, SOS Irradiés 31 est tout simplement scandalisée par le montant proposé par le CHU (3 000 €), qui une nouvelle fois ne prend ni la mesure des souffrances physiques et morales des victimes, ni la détresse sociale et la précarité dans laquelle se trouvent certaines personnes:

L'association rappelle que 90% de ses adhérents en âge de travailler sont encore aujourd'hui en longue maladie ou invalidés, c'est à dire avec des baisses de revenus substantielles.

L'association rappelle également l'ampleur et le cumul des séquelles des victimes:

Symptômes post radio chirurgie sur 35 patients		
Fatigue générale	30	86%
Maux de tête	29	83%
Troubles de l'équilibre	26	74%
Troubles de la mémoire	22	63%
Troubles de marche	21	60%
Vertiges	20	57%
Troubles visuels	19	54%
Perte d'audition	18	51%
Paralysie faciale	18	51%
Acouphènes	16	46%
Troubles de l'élocution	16	46%
Perte ou prise de poids	13	37%
Brulures sur l'hémiface	11	31%
Ecoulements salive non ressenties	11	31%
Perte du goût	11	31%
Brulures intracrâniennes	11	31%
Brulures sur la langue	11	31%
Œil sec et rouge	10	29%
Spasmes sur l'hémiface	9	26%
Assymétrie labiale	9	26%
Sursalivation	8	23%
Perte partielle de la vision	5	14%
Kératite	3	9%
Hémi-parésie	3	9%
Hydrocéphalie	2	6%
Perte totale de la vision d'un œil	2	6%
Epilepsie	1	3%

SOS Irradiés 31 demande donc, au nom du principe d'équité avec Epinal et pour que les victimes puissent faire face au quotidien, le versement d'une provision de 10 000 € à l'ensemble des victimes.

L'association estime en effet que l'indemnisation des victimes ne pourrait être inférieure à ce montant au vu du taux de surdosage moyen estimé dans notre enquête (à ce jour > à 60%), des risques à posteriori qui en découlent, et de l'ampleur et du cumul des séquelles des victimes.

SOS Irradiés 31 rappelle au CHU qu'elle ne demande pas l'aumône pour les victimes mais tout simplement la justice.

**Le Bureau de SOS IRRADIES 31.**